

La Presse
Actualités, lundi, 17 mars 2008, p. A4

QUÉBEC VERT LE BULLETIN DES GRANDES VILLES

Côte-Saint-Luc
La récupération
Des projets plein la tête

Côté, Émilie

Une heure après nous avoir présenté son programme de collecte de matières organiques, Côte Saint-Luc recevait publiquement des éloges de la Commission de l'environnement du Québec. Pourtant, la municipalité de l'Ouest de l'île arrive au dernier rang de notre palmarès quant à la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement.

Erreur? Non. Les chiffres datent de 2006. Depuis, Côte-Saint-Luc a pris le taureau par les cornes avec un projet de collecte à trois voies. D'abord, la municipalité a offert la possibilité de recycler aux locataires des immeubles de plus de huit logements. Mais surtout, elle a mis sur pied un projet de collecte des matières organiques dont le succès fait des jaloux.

L'automne dernier, 500 maisons ont reçu un bac de plastique brun. Niveau de participation : 85%. Taux de recyclage des matières organiques : 55%.

"C'est près de l'objectif de 60 % que le gouvernement du Québec a établi pour toutes les municipalités", se réjouit le conseiller Steven Erdelyi, l'un des instigateurs du projet.

En septembre, toutes les maisons de la municipalité auront leur bac brun (trois formats sont disponibles). Dans une troisième phase, ce sera au tour des appartements et des condominiums.

Côte-Saint-Luc ne fait pas affaire avec un sous-contractant. "Nous avons acheté trois camions et engagé sept éboueurs. Ça nous donne de la flexibilité", explique le directeur des travaux publics David Tordjman.

M. Erdelyi et lui ont des projets plein la tête. Comme instaurer un règlement pour que les nouveaux immeubles aient une chute pour le recyclage, une autre pour les matières organiques et une troisième pour les déchets. Ou encore en arriver au point où la fréquence des collectes de matières organiques et recyclables surpasse celle de la collecte de déchets.

Plusieurs municipalités ont voulu en savoir plus sur l'initiative de collecte à trois voies de Côte-Saint-Luc. Or, cette dernière attend toujours 300 000\$ de la Ville de Montréal dans le cadre de la politique provinciale des redevances liées aux matières résiduelles. Montréal souhaite que cet argent soit géré dans le cadre de l'agglomération.